CLUB AFFILIÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORT VITALITÉ
NANTES PROCE GYM VOLONTAIRE ET LOISIRS (NP GVL)

# FICHE d'INSCRIPTION 2026-2027

## SAISON SPORTIVE 14/09/2026 au 19/06/2027

**CADRE RÉSERVE AUX MEMBRES DU BUREAU NP GVL** Date d'inscription.....

Création ☐ Renouvellement ☐ Certificat médical ☐ Attestation Santé ☐ Assurance complémentaire remplie ☐

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Banque | Adhésion 40 € | i-Réseau ..... Gmail ..... | | | |
| Activité(s) | | Chèque 1 | € | Chèque 2 | € |
| Activité(s) | | Chèque 1 | € | Chèque 2 | € |

N° de licence (si renouvellement) ..... Femme ☐ Homme ☐

NOM D'USAGE ..... PRÉNOM .....

NOM de NAISSANCE ..... DATE de naissance .....

e. mail ..... N° téléphone .....

ADRESSE ..... CP VILLE .....

La fourniture de votre adresse mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée et le bon suivi de votre dossier dans notre association.

| Activité | | Jour et horaire | Cotisation | Lieu de pratique |
|---|---|---|---|---|
| ACTIVITÉS GYM | • Gym dynamique | ☐ Lundi 18h00<br>☐ Lundi 19h00 | 114 € pour 1 ou 2 activités<br>35 € pour la 3e activité | Gymnase Gaston Serpette mezzanine |
| | • Actigym sénior | ☐ Mardi 17h30 | | |
| | • Actigym sénior | ☐ Mercredi 10h15 | | |
| | • Stretching | ☐ Mercredi 17h30 | | |
| | • Actigym sénior | ☐ Jeudi 17h30 | | |
| | • Renforcement musculaire | ☐ Jeudi 18h30 | | |
| | • Stretching | ☐ Mardi 10h00<br>☐ Mardi 11h10 | | Salle A 39 rue Félix Thomas |
| • Body Zen | | ☐ Vendredi 10h00 | | |
| • Fitness danse | | ☐ Vendredi 11h00 | | |
| • Cross training | | ☐ Jeudi 19h30 | 150 € | Gymnase Gaston Serpette mezzanine |
| • Pilates | | ☐ Mercredi 11h15<br>☐ Mercredi 12h15 | 160 € | |
| • Marche nordique / sport santé (durée 1h30) | | ☐ Samedi 9h30 | 140 € | **NANTES – Parc de Procé** RDV parking en bas du parc les premières semaines |
| ☐ | **ACTIVITÉS DUO** (Intérieur + extérieur)<br>une activité en intérieur au choix<br>plus en extérieur marche nordique | | 216 € | |
| **ADHÉSION (obligatoire) 1 chèque à l'ordre de NP GVL :** | | | 40 € | Carte blanche acceptée |
| **COTISATIONS – 1 chèque par activité à l'ordre de NP GVL.** Possibilité de payer en 2 fois, dans ce cas les chèques seront encaissés en octobre et décembre 2026. | | | | |

# Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

***ANNEXE 1 - questionnaire de santé – Majeurs***
***Volet à conserver par le licencié***

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.
Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

| **S'il vous plait, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions : cochez Oui ou Non** | **OUI** | **NON** |
|---|---|---|
| 1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique | ☐ | ☐ |
| 2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ? | ☐ | ☐ |
| 3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique? | ☐ | ☐ |
| 4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois? | ☐ | ☐ |
| 5) Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ? | ☐ | ☐ |
| 6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ? | ☐ | ☐ |
| **NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié** | | |

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci jointe et la remettre à votre club.

- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

---

***Volet à remettre à l'association***

ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE À LA FFEPGV

Je soussigné M/Mme : ..... ....., né(e) le…… atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé.

Saison **2026 / 2027**, Club Sport Vitalité **NANTES PROCE GYM VOLONTAIRE ET LOISIRS**

A ……, le…../……/…… Signature

CLUB AFFILIÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORT VITALITÉ
NANTES PROCE GYM VOLONTAIRE ET LOISIRS (NP GVL)

**SAISON SPORTIVE 14/09/2026 au 19/06/2027**

# Conditions d'adhésion

## Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFSV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre.

Par ailleurs, pour un montant de 12.80 € le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base de la saison en cours. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

## Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables sur le site internet, ou à la demande auprès d'un membre du bureau.

## Conditions d'annulation

L'annulation de la cotisation est conditionnée à la présentation d'un certificat médical précisant la non possibilité de poursuivre l'activité pour raison de santé. Un remboursement sera possible aux conditions suivantes :

- → avant le 31/12 Remboursement de 2 trimestres
- → avant le 31/03 Remboursement de 1 trimestre

## Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

## Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la Fédération Française Sport Vitalité (FFSV) collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives, ainsi qu'à la MAIF pour l'assurance responsabilité civile. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un mail à l'association à l'adresse suivante : nantesproce.contactgvl@gmail.com ou un courrier à l'adresse de l'association.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française Sport Vitalité (FFSV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à la MAIF pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

## Honorabilité des bénévoles

Le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFSV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

CLUB AFFILIÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORT VITALITÉ
NANTES PROCE GYM VOLONTAIRE ET LOISIRS (NP GVL)

## SAISON SPORTIVE 14/09/2026 au 19/06/2027

## DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

**L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet :**

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Adhésion, un chèque de 40 €
- Cotisation, un chèque par activité, possibilité de payer en 2 fois.

**RÉPARTITION DE L'ADHÉSION**

| | |
|---|---|
| Licence EPGV * | 25.00 € |
| Part départementale et régionale licence 2026-2027 | 11.50 € |
| Adhésion NP GVL | 3.50 € |
| Adhésion totale | 40.00 € |

* Le montant de la licence EPGV donne lieu à une réduction fiscale

**ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE** (facultative)
(mais obligation de remplir cette proposition)

La responsabilité civile et l'indemnisation des dommages corporels sont compris dans le montant de la licence.

Vous pouvez souscrire une assurance individuelle dommages corporels complémentaire IAC SPORT pour 15.57 €.

| Garanties complémentaires IAC Sport | |
|---|---|
| ☐ | OUI je souhaite souscrire une option complémentaire. |
| ☐ | NON je ne désire pas souscrire d'option complémentaire. |

Je soussigné(e) .....

certifie avoir pris connaissance des conditions suivantes :

- conditions d'adhésion,
- assurance complémentaire,
- questionnaire de santé.

Le .....

Signature :

***NANTES PROCÉ GYM VOLONTAIRE ET LOISIRS (NP GVL)*** – Tél. 06 82 58 43 99
06 08 98 75 28